

LES DETERMINANTS

Le nom est accompagné le plus souvent d'un **déterminant** qui permet de préciser si le nom est masculin ou féminin (le **genre**) et s'il est singulier ou pluriel (le **nombre**).

Il existe plusieurs catégories de déterminants :

- **Les articles définis : le – la – l' – les**
- **Les articles indéfinis : un – une – des ...**
- **Les déterminants possessifs : mon – ton – son – ma – ta – sa – mes – tes – ses – notre – votre – leur – nos – vos – leurs**
- **Les déterminants démonstratifs : ce – cet – cette – ces**
- **Les déterminants indéfinis : aucun, quelques, plusieurs, certains...**
- **Les déterminants numériques : deux, cent, quarante**

1. Le genre des déterminants

Le genre d'un mot, c'est quand il est au masculin ou au féminin.

Déterminants masculins	Déterminants féminins
mon	ma
ton	ta
son	sa
ce cet	cette
l' le	l' la
un	une
certains	certaines
aucun	aucune

Quand le déterminant est au pluriel, on ne peut pas savoir s'il est au féminin ou au masculin : il faut donc trouver le nom commun pour connaître son genre. C'est la même chose avec **notre, votre, leur**.

Ex : **notre** chienne (féminin singulier)
Notre chien (masculin singulier)

Leurs robes (féminin pluriel)
Leurs chats (masculin pluriel)

2. Le **nombre** des déterminants : **singulier ou pluriel**

Le nombre d'un nom est le plus souvent indiqué par le déterminant qui l'accompagne.

	Déterminants singuliers	Déterminants pluriels
Articles définis	Le la l'	les
Articles indéfinis	Un une	des
Déterminants possessifs	Mon ton son Ma ta sa Notre votre leur	Mes tes ses
Déterminants démonstratifs	ce cet cette	ces
Déterminants indéfinis	aucun	Plusieurs certains certaines quelques
Déterminants numéraux	un	Deux quarante.....